

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le Québec Totalitaire ou dans le sirop d'érable

Henry Beissel

Volume 31, Number 3 (183), June 1989

Strangers in paradise / Étranglés au Québec?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/31724ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beissel, H. (1989). Le Québec : totalitaire ou dans le sirop d'érable. *Liberté*, 31(3), 79–88.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

HENRY BEISSEL

LE QUÉBEC: TOTALITAIRE OU DANS LE SIROP D'ÉRABLE

Pour situer ma réflexion, il faut d'emblée préciser que, même si je suis un écrivain anglophone et que je participe de la culture anglophone du Canada, l'anglais n'est pas ma langue maternelle. Je ne m'apprête pas à tirer argument d'une origine, mais plutôt d'une série de choix que j'ai faits, tout en exprimant mes opinions sur les événements que vit actuellement le Québec. Pour ce faire, il est impossible, je crois, de séparer le débat linguistique des questions plus générales que pose le nationalisme québécois.

Mes choix seront aisément exposés: en 1951, je quitte mon Allemagne natale, j'immigre au Canada. Je vis et travaille en Ontario, en Alberta ensuite, durant quinze ans, après quoi j'arrive à Montréal. Dix ans plus tard, en 1976, je décide de retrouver domicile en Ontario où je réside encore, bien que j'enseigne toujours au Québec. Ce sont les raisons de cette dernière décision qui m'intéresseront ici.

Au départ, la décision d'engager ma vie dans un pays qui parlait anglais fut fondée, pour une large part, sur ma volonté de vivre dans une société libre, démocratique. Je suis né libre d'esprit et mon enfance fut marquée par d'incessants accrochages avec un milieu autoritaire, autoritaire non seulement dans ses structures politiques, mais dans ses règles de conduite et dans ses manières de penser, enraciné comme il l'était dans les traditions sévères de l'absolutisme catholique prussien. La

lecture que je fais de la littérature québécoise m'apprend que les Québécois comprennent ce dilemme mieux que les Canadiens anglophones, et je puise dans ce fait une bonne part de mes arguments.

Je venais au Canada pour trouver de l'espace et la liberté de déployer mes ailes; et je n'ai pas été déçu. J'ai parcouru le pays de long en large et trouvé une nouvelle patrie. À Toronto, mon esprit prit son envol: j'acquis une nouvelle langue, une profession (l'enseignement) et un immense mandat (l'écriture). Mais Toronto avait quelque chose de puritain et de conservateur qui me portait à me demander s'il n'existait pas une autre ville au Canada qui me fût plus agréable. J'ai essayé Edmonton, mais l'étendue de mon acquis intellectuel et les diverses langues que je maîtrisais, tout cela exigeait un milieu plus cosmopolite. Montréal paraissait idéal et quand, en 1966, l'Université Sir George Williams m'offrit un poste au département des études anglaises, je fis ma valise et m'installai au Québec avec ma famille.

À l'époque, je dirigeais et éditais la revue politique et littéraire *Edge*. Elle s'associa un directeur francophone à Montréal; nous montâmes sur la scène québécoise. Au début il y eut de nouvelles impulsions, de nouvelles perspectives, de nouvelles directions. C'était au temps où les écrivains, artistes et intellectuels québécois s'engageaient passionnément dans la quête de leur identité de francophones. L'esprit nationaliste sévissait. S'il n'avait contribué qu'à définir une identité ou à protester contre un déséquilibre culturel sérieux, cela l'eût amplement justifié; mais bien vite j'ai commencé à entendre les agaçants accents d'une xénophobie dont je ne me souvenais que trop depuis mon enfance.

Un fait auquel je n'étais pas préparé accrut mon malaise: ni le public francophone en général, ni les écrivains et intellectuels en particulier ne se montraient intéressés au travail des Canadiens anglophones. Les efforts faits par *Edge* pour rapprocher nos deux cultures ne rejoignirent pas les lecteurs québécois et furent noyés dans un mélange d'indifférence et d'hostilité. Les événements culturels qui eurent lieu lors des

jeux olympiques furent emblématiques de l'attitude des francophones. Des poètes bien connus, venus de tout le Canada, lurent de leurs textes, mais pas un Québécois francophone n'était présent; la veille, les poètes québécois avaient fait salle comble, grâce à nombre d'anglophones notamment. L'organisateur de la soirée francophone m'a carrément dit: «La poésie canadienne ne nous intéresse pas». C'est alors que j'ai pris conscience du fait que le Québec se trouvait sur une pente dangereuse, et qu'en bas prévalait l'esprit de clocher, ce paradis de la médiocrité où se complaisent les chauvins.

On entendait alors souvent parler d'un Canada anglais qui exploitait et réprimait le Québec, et on entend encore cela. Bien qu'il y ait du vrai, d'année en année c'est devenu une lamentation fatigante qui se cherche un bouc émissaire pour les échecs et les faiblesses de la communauté francophone. Le problème avec le chauvinisme, c'est qu'il vous cache la sagesse de l'archer de Confucius qui, quand sa flèche ne met pas dans le mille, ne blâme pas son arc ni sa flèche, mais lui-même.

Le fait est que les Français ont perdu la bataille des plaines d'Abraham et que cette défaite aura été une conséquence directe de la corruption de ses élites, de l'administration gouvernementale, de l'aristocratie et du clergé, et de leur indifférence à l'égard de ceux qu'ils exploitaient, les Français qui colonisaient le Québec. C'est aussi un fait que, si les Anglais avaient agi envers eux de la même manière que les Québécois traitent maintenant la minorité anglaise, le fait français eût été rayé de l'Amérique du Nord, à une note près, en bas de page, dans les livres d'histoire. Certes les Anglais ont dévié du droit chemin fort souvent, mais ils reviennent toujours sur la grande route de la démocratie parce qu'il s'agit d'une tradition profondément ancrée dans leur histoire. Les Français n'ont pas une telle tradition. C'est pourquoi la première République française offrit sa statue de la Liberté aux colons britanniques établis en Amérique du Nord; et leurs propres tentatives de *liberté, fraternité, égalité** aboutirent à un bain de sang

* En français dans le texte.

contre-révolutionnaire. Mais il vous faut connaître les derniers mille ans de l'histoire de l'Occident pour comprendre tout cela.

J'ai fini par me lasser d'écouter ceux qui se plaignaient toujours à cause de leur ignorance de l'histoire ou des distorsions qu'ils lui imposaient. Je me suis épuisé à répéter que, si les Québécois francophones se considèrent comme désavantagés économiquement, socialement ou en ce qui concerne l'éducation, ils devraient se mettre à réfléchir sur les causes propres de cela, par exemple sur la structure des classes et sur ses effets. Ou sur l'Église catholique qui a étranglé le Québec durant des siècles, une Église qui, partout, a toujours profité d'ouailles pauvres et ignorantes (à ces conditions, on était admis au Ciel, du moins c'est ce qu'on prêchait). Je me suis épuisé à répéter qu'une communauté ne peut s'épanouir socialement si elle persiste à prendre ses désirs pour la réalité.

Dans ces circonstances, il n'était peut-être pas surprenant que je me trouve de plus en plus isolé, mais mon isolement reflétait les divisions profondes au sein de la communauté. Hugh MacLennan a éloquemment traité des «deux solitudes» montréalaises. Après avoir vécu quelques années dans la ville, j'ai découvert au moins quatre solitudes: les WASP de Westmount venus d'Angleterre avec leurs vieilles attitudes colonialistes, les bourgeois francophones d'Outremont aux manières parisiennes affectées, la communauté juive de Hampstead obsédée par Israël, et puis tous les travailleurs et la classe moyenne de l'Est et de la rive Sud.

Bien sûr, je simplifie et ne tiens pas compte, entre autres, des minorités ethniques, des Italiens, des Chinois, sans parler du problème des autochtones. Par mes «quatre solitudes», j'ai seulement voulu montrer combien la société québécoise est hétérogène et critiquer ceux qui opposent naïvement les francophones et les anglophones. Il y a aussi des individus qui traversent les frontières, mais grosso modo mes quatre solitudes occupent des territoires délimités à partir desquels elles observent avec suspicion leurs voisins. Toute tentative d'homogénéiser une société si diversifiée par l'imposition d'une seule langue va échouer.

Vous ne pouvez pas légiférer pour créer ou abolir une langue. Par des lois, les Normands ont tenté d'installer le français en Angleterre aux treizième et quatorzième siècles; vous voyez le résultat. Une langue est vivante pourvu qu'on la laisse croître librement. La survie de la langue française au Canada, malgré la prédominance massive de l'anglais, n'est due à aucune loi, mais au seul désir qu'aura eu un peuple de transmettre son héritage. Le Québec a un impressionnant patrimoine et personne ne va remettre en question la détermination de son gouvernement à favoriser son épanouissement. La mort de toute communauté culturelle nous diminue tous.

La vitalité de la culture québécoise enrichit tous les Canadiens, mais la même culture devient menaçante quand elle vire au chauvinisme et à la tyrannie. En s'efforçant de défendre le fait français, le gouvernement du Québec a tiré au-dessus de la cible. Des aspects de la loi 101 et de la loi 178 sont draconiens. Au mieux, elles doteront la province d'un esprit de clocher qui mènera à une république de sirop d'érable; financiers et touristes américains y trouveront leur compte, s'ils cherchent des lieux pittoresques, folkloriques. Au pire, elles reflètent une mentalité fasciste prête à piétiner les droits fondamentaux de l'homme.

Ceux de nous qui croient aux valeurs démocratiques sont profondément troublés par l'empressement avec lequel le premier ministre Bourassa usa de la clause *nonobstant* pour suspendre des clauses de la Charte des droits, afin de restreindre l'usage de l'anglais au Québec. C'est le même homme qui, avec un autre Québécois francophone, monsieur Trudeau, nous aura donné la Loi sur les mesures de guerre, suspendant, en période de paix et d'un bout à l'autre du pays, tous les droits civils. C'est exactement ce qu'Hitler a fait en Allemagne, en 1933, en se fondant sur une insurrection communiste appréhendée. En 1970, au Canada, ce fut une insurrection séparatiste appréhendée. Les deux «insurrections», devions-nous apprendre par la suite, avaient été pour une large part inventées par les gouvernements respectifs dans le but de justifier un pouvoir absolu. Hitler n'a jamais abrogé l'*Ermaechtigungsgesetz*; par ailleurs, la Loi sur les mesures de guerre fut

vite révoquée, grâce à nos institutions démocratiques. Mais pendant qu'elle demeurerait en vigueur, les autorités avaient toute licence; et déjà la dictature mettait le pied dans la maison. À Montréal, des innocents ont été arrêtés en pleine nuit, traînés en prison sans qu'on les accuse et psychologiquement terrorisés, traumatisés. Un spectacle troublant pour ceux qui, enfants, avaient été stigmatisés par la terreur nazie! Et je me suis demandé ce qui arriverait si un véritable manipulateur des masses se manifestait ici dans des conditions politiques et économiques propices.

Ce n'est pas mon dessein de dédorner l'image du Québec avec une brosse empruntée à Hitler. Je cherche seulement à mettre le doigt sur une tendance anti-démocratique de la société québécoise, et qui me paraît dangereuse, qu'on aura pu déceler dans l'absence de protestation digne de ce nom contre la loi linguistique répressive du gouvernement dit «libéral», ou qu'on peut également observer dans l'amour des Québécois pour les figures du Père, Duplessis par exemple, dont le règne fut révélateur. J'ai vu Jean Drapeau: il aura régné sur Montréal comme un seigneur féodal et les Montréalais l'auront réélu maintes fois. Et quand Lévesque vint, il centralisa immédiatement toute la bureaucratie pour ne pas être en reste avec l'*ancien régime**. Tout cela n'incite pas à conclure que la démocratie est profondément enracinée ici.

L'autoritarisme est une dominante de la psyché québécoise. Il vient en partie de l'absence en France d'une véritable tradition démocratique. Plus important encore, je crois qu'il découle d'une vision catholique du monde: le pouvoir temporel reproduit l'ordre céleste avec le Tout-Puissant qui préside à une hiérarchie de rangs et de pouvoirs minutieusement structurés par degrés, de haut en bas, des archanges aux moindres des séraphins, tous s'affairant à appliquer les consignes des supérieurs et s'assurant que les «fils de Dieu» restent à leur place. La sagesse, c'est-à-dire la loi, vient d'en haut; elle

* En français dans le texte.

n'est pas là pour être discutée, mais pour qu'on lui obéisse. Ainsi se présente le Québec d'aujourd'hui avec son administration technocratique. Et j'ai eu l'occasion de voir la police à l'œuvre et c'était clair qu'elle ne se percevait pas comme étant au service du public pour le protéger, mais plutôt comme la gardienne de l'ordre embauchée par le pouvoir pour que les gens se tiennent tranquilles.

Un tel autoritarisme est presque diamétralement opposé au point de vue anglophone selon lequel ceux qui forment le gouvernement ont été élus ou embauchés pour gouverner et administrer le pays d'après des principes et des directives énoncés par le grand public, et qu'ils sont en tout temps responsables de leur conduite devant le peuple. En d'autres termes, sagesse et pouvoir viennent d'en bas et le gouvernement joue un rôle essentiellement exécutif. Que la pratique dévie quelque peu de la théorie au Canada anglais même, cela mérite qu'on s'inquiète, mais ne constitue pas une objection à la théorie. Le Québec aussi possède un parlement, qui est démocratique dans une certaine mesure, mais cela ne change rien à la mentalité autoritaire qui préside aux menées du gouvernement.

Au Québec, l'individu se sent à la merci de l'État; au Canada anglophone, l'individu tient mordicus à ce que l'État soit à sa propre merci. Quand le ministre de la Justice sous Lévesque a proposé qu'on délivre une carte d'identité aux Québécois, les protestations sont venues de la communauté anglophone, non de la francophone. Les anglophones défendent jalousement les droits et libertés de l'individu. La clause *nonobstant* qui rogne sur la Charte des droits a été exigée par le Québec, et elle lui a été concédée. Pareillement, les accords du lac Meech ont été conçus pour assouvir la faim d'un Québec autoritaire, précisément en donnant des pouvoirs au gouvernement québécois afin qu'il puisse légitimement violer les droits des autochtones, des femmes et des ethnies minoritaires. C'est cela que le premier ministre Bourassa entend par la protection de «l'identité culturelle distincte du Québec».

J'ai volontairement noirci le tableau parce que l'exagération sert à l'écrivain de microscope pour examiner le monde et diagnostiquer une maladie. Peut-être que la polarisation qui conduit à la démocratie anglaise et à l'autoritarisme français n'est qu'affaire d'accent. Le cas échéant, l'accent est crucial. Il est à l'origine de deux sociétés profondément différentes. La différence qu'il y a entre la loi anglaise qui présuppose qu'une personne est innocente jusqu'à ce que l'État prouve sa culpabilité, et la loi française (le code Napoléon) qui stipule qu'une personne est coupable jusqu'à ce qu'elle prouve le contraire à l'État, je doute qu'elle puisse jamais, cette différence, être abolie, à plus forte raison vu qu'elle est inscrite dans les deux langues.

Les langues étant les convoyeurs de l'humain, elles contiennent la vie politique d'un peuple. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le français soit une langue autoritaire, et l'anglais une langue démocratique. Fortement flexionnel, le français est une langue corsetée dans des règles grammaticales strictes. Il fonctionne assez comme une structure étatique; l'Académie française tranche sur le dos du peuple entre ce qui se dit et ne se dit pas, s'écrit et ne s'écrit pas, bref juge du bon usage français. Si délicate et complexe est leur grammaire que la majorité des Français, j'en suis sûr, et j'inclus les gens instruits, sont incapables de maîtriser leur langue. Cette majorité est encore plus considérable au Québec. Et tous ceux-là se retrouvent privés de leur prérogative politique parce que leur pauvreté linguistique les décline dans la société, les gêne dans leurs négociations avec l'autorité et facilite l'emprise du gouvernement sur eux, qui peut alors les dominer et les manipuler. Vous apprenez en grandissant la langue qui vous apprend à accepter votre infériorité. La langue vous met à votre place. L'autoritarisme devient une partie de votre bagage culturel, de votre façon de penser même, parce que la langue elle-même fonctionne comme un système autoritaire.

L'anglais, par contre, est une langue qui a perdu presque toutes ses flexions. Elle n'a besoin que de quelques règles grammaticales et ces dernières sont issues du sens commun.

Tout de l'anglais, sauf l'orthographe, est si simple qu'il est la langue du monde la plus facile à apprendre. Il s'agit d'une langue populaire, hospitalière et capable d'assimiler des mots nouveaux ou étrangers, des expressions ou des prononciations, rarement dogmatique et capable de pardonner à ceux qui ne la possèdent pas bien. Assurément, c'est l'impérialisme britannique qui a répandu l'anglais à travers le monde, mais la langue est restée après le départ des Anglais. Elle est devenue la *lingua franca* du monde à cause de sa simplicité et de sa souplesse. Ironiquement, elle doit sa valeur à son mariage avec le français durant les treizième et quatorzième siècles. Cela, ainsi que son ouverture de toujours aux autres influences étrangères, l'a rendue la plus riche, de l'Occident à tout le moins, avec ses 600 000 mots, environ quatre fois plus que le français.

Il ne s'agit pas de préconiser l'abolition du français. La diversité fait le sel de la vie et je me battrais pour la survie de toute langue. Le français a son charme, une élégance et une finesse propres, et nous y perdrons tous s'il disparaissait et si disparaissait aussi sa somptueuse littérature, à laquelle les écrivains du Québec apportent leurs propres et passionnantes contributions. Et il n'y a absolument aucune raison de croire que le français périra jamais au Québec, aussi longtemps que le peuple le parlera et que les écrivains écriront dans cette langue. Mais le français ne pourra pas conquérir le monde, parce que ses structures grammaticales sont le reflet figé de l'époque rationaliste et du néo-classicisme. Peut-être que si le Québec demeure perméable à l'anglais, le français se transformera en une langue plus riche et moderne, de la même façon que l'anglais a été transformé en une langue plus riche et moderne sous l'influence du français il y a cinq cents ans.

Ironiquement, le Québec est devenu un pion sur l'échiquier des Français qui jouent les impérialistes, n'ayant jamais digéré la mort de Louis XIV ni accepté le fait que la France ne soit plus *la grande nation**. Ce n'est pas par accident que de Gaulle mit le feu aux poudres nationalistes d'ici. La France considère le Québec comme une colonie au service de la glo-

rieuse patrie. Mais les nationalismes ne sont plus de mise dans le monde. Le traité sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que le marché commun européen, voilà qui dessine la carte politique de demain. Avant longtemps, de semblables fédérations internationales verront le jour en Asie, en Afrique et en Amérique latine, jusqu'à ce que nous ne fassions plus qu'un seul peuple sur terre.

Ce qui ne veut pas dire que nous aurons à abdiquer notre identité, qui est irremplaçable. Mais cela signifie certainement que nous ne pouvons pas soutenir par des lois des sociétés nationalistes et bornées. La législation québécoise sur la langue est répressive et réactionnaire. Elle tyrannise la minorité anglophone; aux Québécois francophones, elle bloque le libre accès à l'anglais; et elle concourt à la naissance d'un État xénophobe. Naturellement, si c'est ça que les Québécois veulent, ils y ont droit; mais je suis d'avis qu'une telle société, nationaliste et autoritaire, ne pourrait jamais être reçue dans la fédération canadienne sans la détruire.

(traduit par François Hébert)

* En français dans le texte.

Poète, romancier, dramaturge et traducteur, Henry Beissel enseigne au département d'études anglaises de l'Université Concordia. Son œuvre est traduite en plusieurs langues, et ses pièces sont souvent jouées à l'étranger.